

Paris, le 20 novembre 2014

Question 1 : Espaces de répétitions appropriés

La superficie et la configuration de la grande salle du futur Conservatoire Municipal d'Arrondissement W.A. Mozart du Centre de Paris (CMA Centre) ne peut accueillir les grandes formations de cet établissement : Orchestre Symphonique (80 à 90 musiciens), Harmonies (dont une de 70 élèves) ou les nouveaux projets des cursus croisés (musique et danse, arts dramatiques, etc.). Dans ces conditions, la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris (DAC) a confirmé (courrier REF FPI/AA – D14DAC – 000262 du 8 sept. 2014) la mutualisation de la salle de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) et de la salle de Hip Hop pour accueillir les cursus existants et les nouveaux cursus en cours d'élaboration.

Depuis juin 2013, nous demandons pour les répétitions :

- **la mise à disposition de ces deux salles au profit du CMA Centre avec un minimum de 60 heures par semaine ;**
- **la mise en place de la formalisation de cet accès sous la forme d'une convention tripartite (CMA Centre / MPAA / Hip Hop) d'au moins 4 ans et renouvelable par tacite reconduction.**

Les directeurs de ces trois entités étant tous nommés, où en est cette demande ?

Question 2 : Auditions et concerts des grands ensembles

Compte tenu des superficies des salles annoncées :

- la grande salle du Conservatoire ne compte que 60 places assises ;
- les salles mutualisées de la Canopée offrent une jauge de 100 places assises.

Cela signifie que pour un ensemble ou un spectacle de plus de 50 élèves du CMA Centre, tous les parents ne pourront pas assister au concert ; les frères ou sœurs, la famille, les autres élèves du CMA Centre seront priés de rester dehors. Il ne s'agit pas d'une hypothèse : cela se produit déjà lors de concerts organisés notamment à la Mairie du IVème.

- a) Pourquoi l'ancien Auditorium des Halles - aujourd'hui d'une capacité réduite à 440 places et pourtant notoirement sous-employé par le Forum des Images - ne peut-il pas être utilisé régulièrement, d'autant plus que son utilisation permettrait de réduire les coûts de transport et de personnels puisqu'il se situe à proximité immédiate du CMA (actuel et futur) ?**
- b) Où en est l'enquête de la Commission de sécurité de la Préfecture de Police qui devait être menée sur l'utilisation de cette salle par le CMA Centre ?**

- c) Pourquoi une telle enquête est-elle nécessaire alors que cet ERP accueille déjà des ciné-concerts, et certains mercredis, « Les après-midi des enfants » ?**

Question 3 : Mutualisation de la salle 500 du Forum des Images (FDI)

Dans son courrier du 8 septembre 2014 déjà mentionné, la DAC allait examiner, avec le FDI, le cahier des charges d'une utilisation par le CMA Centre de la salle 500. L'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Centre de Paris (qui a obtenu pour l'exploitation de cette salle par le CMA Centre, plus de 1000 signatures de parents, professeurs, compositeurs, professionnels de la musique...) propose une allocation minimale annuelle de 144 heures (avec des pointes en décembre, mars et juin correspondant à :

- 19 représentations ;
- 19 pré-générales ;
- 19 générales.

Le CMA Centre étant appelé à devenir l'un des plus importants de Paris et ne disposant pas d'auditorium contrairement :

- à ce qui a été annoncé, encore cette année par la communication de la Mairie de Paris (par ex. : *Lettre Capitale* No. 111 de février 2014) et promis par Mme Hidalgo également en février dernier ;
- aux conservatoires construits ou rénovés ces derniers mois (12, 13 et 17^{ème} arrondissements.

- a) A quelle échéance une convention de ce type est-elle envisageable entre le FDI et le CMA Centre ?**
- b) Pourquoi autant de réticences face à un projet visant au meilleur rendement en terme d'utilisation d'un équipement public déjà lourdement subventionné par le contribuable parisien (plus de 6 millions d'euros par an alors que le FDI fait l'objet d'un redressement fiscal en 2013 !) et dont le déficit, qui se chiffre en centaines de milliers d'euros, a pratiquement doublé entre 2010 et 2012 (comptes 2013 non encore publiés en octobre 2014...) ?**
- c) Enfin, lors d'un entretien le 12 mars dernier à l'Hôtel de Ville de Paris avec la présidente de l'APEC du Centre de Paris, M. Julliard a annoncé le lancement d'un audit du Forum des Images. Quels sont les résultats de l'audit de cet établissement qui emploie 70 personnes ?**

Sylvie Bonneau
Présidente de
L'Association des Parents d'Elèves du
Conservatoire du Centre de Paris